

Portes Infos

Le journal - N° 5 - Octobre 2009

WEEK-END
DES ASSOCIATIONS p 10

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION p 12

LES ARCADES
INAUGURÉES p 7

PHOTO DE COUVERTURE :
"ON A CHANGÉ DE RESTO !" p 4



MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax ser. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.ville-portes-les-valence.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel)

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte au public le mardi et le jeudi de 16 h à 18 h 30, le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h, le mercredi et le vendredi de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Tél. : 04 75 57 83 83

Permanence premier accueil

Le mardi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultation des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription à prendre au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale le vendredi matin sur rendez-vous et tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Du lundi au vendredi. Rendez-vous à prendre au 04 75 57 83 79.

Ouvert le 1^{er} et le 3^e mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Lundi de 16 h à 18 h 30, du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30, mercredi de 9 h à 11 h. Tél. : 04 75 57 00 96

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90

PHARMACIES DE GARDE

OCTOBRE

Samedi 24, lundi 26 : Gautier

Samedi 31 : Chœur

NOVEMBRE

Lundi 2 : Chœur

Samedi 7, lundi 9 : Les Cèdres

Samedi 14, lundi 16 : Gautier

Samedi 21, lundi 23 : Chœur

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,

1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre

de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9 h à 10 h, en mairie.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier,
maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15,
le samedi de 7 h à 11 h

Raymond Rinaldi,
1^{er} adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports),
le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde,
2^e adjoint

(art, culture, animation, jeunesse),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Claude Campagne,
3^e adjoint

(sport, vie associative et jumelage),
le jeudi de 17 h à 19 h

Jocelyne Couriol,
4^e adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS),
le mercredi de 17 h à 19 h

Jean-Michel Bochaton,
5^e adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

Martine Guillermin,
6^e adjoint (état-civil, vie scolaire, restauration scolaire),
le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge,
7^e adjoint
(finances, personnel communal)
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb,
8^e adjoint
(petite enfance, centre de loisirs),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard Merland,
conseiller municipal délégué (enseignement)
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15
le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard,
conseiller municipal délégué,
(travaux et marchés publics)

Transformer un service public en société anonyme ? On sait comment ça se termine !

Le Président Nicolas Sarkozy et le gouvernement ont programmé pour cet automne, la transformation de la Poste en société anonyme.

Comme de nombreux maires attachés au service public postal, j'ai tenu à organiser une consultation citoyenne. Ainsi, les dégradations du service et la volonté de défendre ce service public de proximité ont conduit les Portoises et les Portoises à se prononcer nombreux et à une écrasante majorité contre le projet gouvernemental.

Avec dans le pays, 2 101 040 usagers qui ont voté contre la privatisation de la Poste. Cette mobilisation, lancée, animée et organisée par un large front de 60 organisations porte en elle les germes d'un front citoyen progressiste. Voilà une belle démarche.

Pourtant le Président de la République nie la force de ce qui vient de se passer, comme s'il voulait effacer le peuple de son regard. Mais prenons-le au mot ! Puisqu'il s'était vanté de modifier la Constitution pour que le peuple puisse plus souvent donner son avis par référendum, qu'il le fasse !

Il lui appartient de retirer son projet de changement de statut et de convoquer un référendum avant toute décision sur le service public de la Poste et de son avenir.

L'expérience de France Télécom doit nous faire réfléchir. L'idée même de service public y a disparu. Le désespoir des salariés conduit à une nouvelle forme de lutte insidieuse, souterraine, le suicide : 23 en deux ans.

Lors du dernier Conseil municipal, un vœu pour marquer l'attachement de la municipalité au service public postal a été adopté, à l'exception des élus de l'opposition qui se sont abstenus.



Comme je l'ai toujours affirmé, lorsque l'injustice et le recul social frappent à la porte de la Mairie, l' élu municipal doit être un point d'appui pour résister, agir et rassembler.

C'est pourquoi, en qualité de Maire de la Commune, attaché aux valeurs de solidarité et d'égalité, comme l'équipe qui m'entoure, j'entends défendre et promouvoir bec et ongles tous les services publics, m'opposer au "détricotage" de tous nos atouts, ici pour défendre l'emploi lorsque celui-ci est menacé, ici pour redonner de la vie au triage SNCF, ici pour contribuer à ce que Portes-lès-Valence soit la Ville populaire, toujours à la pointe de projets solidaires et partagés.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

“On a changé de resto”

Nouvelle jeunesse pour la “cantine des cheminots”



Les travaux de la salle Fernand Léger, qui servait de restaurant scolaire aux enfants de la maternelle Jean Moulin et de la primaire Fernand Léger, ont démarré cet automne. Il fallait donc trouver une solution. Ce qui fut fait par le biais d'une convention entre la Ville et le Comité d'entreprise régional SNCF de Lyon.

On l'appelle la cantine des cheminots. Mais de cantine, elle n'en avait plus que le nom. Pour accueillir les enfants des écoles du quartier, elle connaît une nouvelle jeunesse. Il fallait être fin prêt pour la rentrée. Les services techniques de la Ville pour la plomberie, la menuiserie, le carrelage, l'électricité, et les dames de service ont mis les bouchées doubles.

La cuisine a été refaite aux normes, les

salles ont été repeintes, deux portes de sécurité ont été apposées et n'oublions pas les “où c'est ?” car ce restaurant scolaire n'accueille plus de solides gaillards, mais des enfants et notamment des petits de maternelle... C'est ainsi que Jean Moulin compte 33 inscrits (dont cinq de moins de quatre ans) et Fernand Léger, 77.

Les travaux du restaurant scolaire de Joliot-Curie débuteront cet hiver. Une réflexion sur le prochain -et nouveau- restaurant scolaire des écoles du quartier Ouest est engagée.

Coût : 40 000 € TTC



La montée de la rue Voltaire sera refaite

Suite à une réunion, le jeudi 30 juillet, avec les riverains, comme désormais pour tout aménagement ou travaux, des travaux seront réalisés, rue Voltaire, dans sa partie de la montée de l'église, de la rue Jean Jaurès à la rue Jean Zay. La voirie sera reprise et restera à sens unique. Un espace matérialisé sera réservé aux piétons et aux cyclistes. L'entrée du parvis de l'église sera également matérialisé. Les travaux débuteront en novembre.

Coût : 50 000 € TTC



Premier marché aux puces du quartier Ouest

On a chiné le dimanche 27 septembre

C'était un des souhaits que les habitants du quartier Ouest avaient fait remonter au conseil de quartier. Après le marché, chaque samedi matin, voici les "puces" qui arrivent. C'était une première et un grand succès qui en appelle d'autres.



L'été indien était au mieux de sa forme ce dimanche 27 septembre pour le premier marché aux puces du quartier Ouest, place Fernand Léger et dans ses abords. Organisé par le conseil de quartier, avec le soutien administratif de la MJC, il inaugure ce qui devrait devenir une coutume dans le quartier. Celui-ci étant ce qu'il est, et n'étant pas extensible, les organisateurs ont dû refuser du monde pour cette première. « Il y avait 48 exposants officiels et 60 autres postulants n'ont pu trouver leur place » nous explique Christian Benoit, animateur du conseil de quartier. A l'issue de cette journée, celui-ci a fait son petit sondage auprès à la fois des exposants et des chaland. Leur avis est unanime : il faut recommencer. Ce sera chose faite. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Les enseignants reçus en mairie

Avec la réception des enseignants du primaire de la commune par la municipalité en ce début de rentrée, une tradition qui s'était étiolée est ainsi revigorée.

Cette rentrée des classes 2009 a été marquée par l'arrivée de 14 nouveaux enseignants dans la commune. Le maire, Pierre Trapier, après avoir souligné que « l'éducation est une priorité pour la municipalité », présenta aux enseignants les divers personnels de la mai-

rie en charge des question de l'enseignement ainsi que les élus. Après avoir évo-



qué la construction de nouveaux restaurants scolaires, rendus nécessaires par la

hausse démographique portoise, le maire présenta les trois éducateurs sportifs de la commune.

À ce sujet, Gérard Merland, conseiller municipal délégué à l'enseignement annonça le lancement de l'USEP-Portes, lancement prometteur au vu des premières inscriptions qui manifestent un engouement pour cette formule.

(Lire en page 16)

Rencontre avec la Mission locale

La Mission locale : un accompagnement professionnel et social des jeunes de 16-25 ans



Parmi l'assistance

**Qu'est ce que la Mission locale jeune ?
Quel est son but ? Comment agit-elle ?
Quelles sont ses compétences ? Tel était le but de la réunion (*), organisée par le service économique de la municipalité, qui s'est tenue le mercredi 16 septembre dans la salle d'exposition du centre culturel Louis Aragon en présence d'une cinquantaine de jeunes.**

La Mission locale couvre l'ensemble du Bassin Valentinois et s'adresse ainsi à plus de 124 000 habitants sur 21 communes. À Portes, elle tient sa permanence au pôle social, rue Francis Jourdain, le lundi et le vendredi de 14 h à 16 h, sur rendez vous (tél. : 04 75 82 01 80). Si cette réunion s'est tenue à la rentrée de septembre, c'est précisément pour que les jeunes, dont beaucoup viennent tout juste de sortir du système



Les élus et des représentants de la Mission locale

scolaire, puissent y trouver un accompagnement professionnel et social. Car, s'adressant à des jeunes de 16 à 25 ans, la Mission locale se met à leur service. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation (en gros 80 % des demandes) mais aussi sur le logement ou la santé.

Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son projet professionnel et les étapes de sa réalisation, construire son parcours de formation et l'accomplir, obtenir des informations sur l'emploi, les aides à la formation, les stages en entreprises, la découverte des métiers.

Mais la mission locale propose également des actions de parrainage qui permettent d'obtenir des conseils et être suivi dans les démarches de recherche d'emploi par un professionnel en activité et par l'accès à un réseau d'entreprises. Enfin, des "ateliers emploi" permettent l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, l'aide aux techniques de recherche d'emploi, la préparation aux entretiens d'embauche, les propositions d'emploi adaptées au profil de chacun.

Au niveau local, elle travaille en partenariat avec le service économique de la mairie, l'association les Portes de l'emploi, la structure AIRE et les éducateurs de la Sauvegarde.

(*) Participaient notamment à cette réunion pour la municipalité Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint chargé de l'emploi, de l'économie et de l'insertion, Patrick Garcia, conseiller municipal en charge de l'insertion, vice-président de la Mission locale du bassin valentinois, Martine Guillermin, maire-adjointe, Ali Chaabi, conseiller municipal. en charge de la jeunesse. De nombreux responsables de la Mission locale ont animé cet après-midi dont Valérie Raillon, conseillère à l'antenne portoise.

SEMAINE PORTES SUR L'EMPLOI

- **Lundi 16 novembre, à 18 h, au Centre culturel Louis Aragon : "À quand la vraie égalité au travail". Carte blanche à l'association Femmes Solidaires.**
- **Lundi 16, mercredi 18, jeudi 20 à 20 h 30 et le dimanche 22 à 14 h, le Train-Cinéma projette le film "Sauf le respect que je vous dois" (prix exceptionnel de la place dans le cadre de la semaine sur l'emploi : 4 €)**
- **Mardi 17 novembre, à 14 h, salle des mariages de la mairie : information sur les possibilités d'emploi en alternance à la SNCF (pour les jeunes 16-25 ans)**
- **Le mardi 17 à 20 h 30, projection du film documentaire : "Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés" suivi d'un débat animé par le journaliste François Simon. Séance et débat gratuits.**
- **Mercredi 18 novembre, salle Georges Brassens. À 9 h : découverte de l'apprentissage et des métiers de l'artisanat. À 14 h : forum de l'apprentissage (pour les jeunes 16-25 ans)**
- **Jeudi 19 novembre, salle des mariages de la mairie, à 18 h : présentation des dispositifs de la Formation Professionnelle Continue (FPC) pour les salariés d'entreprises.**
- **Vendredi 20 novembre : découvertes des métiers au cœur des entreprises. Visite 1, de 9 h à 11 h : Centre technique municipal. Visite 2, de 14 h à 15 h : entreprise Clause. Visite 3, de 15 h 15 à 16 h 15 : entreprise Serre Mécanique. Visite 4, de 16 h 30 à 17 h 30 : entreprise Reyes Constructions.**
- **Vendredi 20 à 18 h 30 : réception de clôture en mairie, apéritif avec le groupe Etienne Vincent trio.**

Les Arcades, le nouveau cœur commercial de la cité

Son inauguration officielle s'est déroulée le samedi 19 septembre

Le commerce est intimement lié à l'histoire des cités qui, sans lui, comme sans activités culturelles ou sportives, ne sont que des cités-dortoirs. Le renouveau du centre commercial "Les Arcades", place du 8 mai 1945, redonne ainsi une impulsion à ce qui est le cœur de la ville. Et y renforce le lien social.

Un peu d'histoire : c'est en 1981 que le centre commercial a été créé. La Chambre de commerce en avait alors la gestion. En 1983, elle souhaite se séparer de ces commerces. La municipalité rachète ces biens. En 2006, "M Bricolage" baisse définitivement ses rideaux. Un vide... Malgré la concurrence féroce des grandes surfaces, le commerce fait face. Comme le fit remarquer Pierre Trapier, Maire, lors de l'inauguration officielle, le samedi 19 septembre : « Dès notre arrivée en 2008, la municipalité s'est investie à fond dans la réhabilitation de ce centre. Dans un contexte de récession économique où les maires doivent faire face le plus souvent à des fermetures de commerces, il est heureux que Portes et la municipalité aient su inverser ce processus de déclin ; pour nous, l'artisanat et les commerces, par l'identité forte qu'il produit, sont profondément ancrés dans le territoire au regard d'un savoir-faire et d'une tradition forte. Si les banques et assurances sont utiles dans notre centre-ville, il convenait à l'évidence de rétablir un équilibre avec une mixité d'activités et de commerces de proxi-

mité, et j'insiste non concurrentielles avec les activités déjà présentes en centre-ville. Et ce pour faire face à l'uniformité et à la standardisation des centre-villes ». Et de souligner : « L'artisanat et le commerce constituent des éléments clés du dynamisme d'une ville ». Il conclura par ces mots : « Ces nouveaux commerces donnent du sens à la ville : celle de la mixité : logements, services, commerces de proximité s'inscrivant dans une vision globale de "l'urbain" avec la question des déplacements... »

Pour sa part, Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire chargé notamment de l'économie, après avoir rappelé le long cheminement qui aboutit à cette rénovation des Arcades avec l'implantation de nouveaux commerces dira : « Pour l'équipe municipale, le commerce de proximité est un atout pour le dynamisme économique, social et l'animation de la commune. Nous avons l'ambition de faire progresser l'idée qu'au sud de l'agglomération, la ville de Portes-lès-Valence détient un potentiel de services, de qualité, de disponibilité, de professionnalisation, de services après vente, de diversité d'activités, de liens avec la clientèle, de convivialité qui mérite qu'on s'y arrête, qu'on y fasse ses courses. Avec cette démarche, c'est le moyen d'ouvrir notre commune et ses commerces à la clientèle du sud de l'agglomération, du canton et de la vallée de la Drôme. »

Les Arcades se présente aujourd'hui sous de nouveaux atours, œuvre de Denise Rey-Huet. Ils sont bien identifiés comme le cœur commercial de la ville grâce à une signalétique refaite à neuf.



Les nouveaux commerçants avec, parmi eux notamment, Joëlle Mariac, responsable du service économique, et Denise Rey-Huet, architecte.

Les commerces des Arcades

Ceux déjà existants :

Casino Supermarché
Bar restaurant des Arcades
(*changement récent de propriétaire*)
Cordonnerie multi-services
Pharmacie
Hahn Optique Lunetterie
Le Panier provençal fruits et légumes
Le Fournil Boulangerie - pâtisserie
SCI Place de la Paix Cabinet vétérinaire

Les nouveaux commerces :

Téléphonie mobile
Cabinet de soins infirmiers
Troc et Chic Dépôt-vente vêtements
Tropix vêtements accessoires
O'Féminin vêtements - accessoires
Les Portes de l'informatique
Boucherie du centre
Et, probablement, l'arrivée
d'un marchand de chaussures.



Le ruban est coupé par le maire, Pierre Trapier avec, à ses côtés, Jean-Michel Bochaton et Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint.

“Au bonheur des dames” ...

Trois Portoises (parmi d'autres) se lancent dans le commerce.

Nous empruntons le titre d'un célèbre roman d'Émile Zola pour évoquer les activités de trois Portoises qui se sont “lancées” dans des activités commerciales. Toutes trois sont situées au centre commercial “Les Arcades” dont le cœur s'est remis à battre d'un bon rythme. De nouveaux commerces s'y sont installés. Nous les présenterons dans nos prochaines éditions.



Ô Féminin, comme son nom l'indique

Avec la création d'Ô Féminin, dans la galerie “Les Arcades”, Catherine Faure, 26 ans, Portoise depuis trois ans, réalise son rêve. Après un CAP et un BEP vente au lycée Victor Hugo à Valence, elle travaillera dans divers endroits, le plus étant trois années dans une bijouterie joaillerie à Crest. Mais, son envie, c'était de monter son commerce. Et dans ce qu'elle préférerait : le prêt-à-porter féminin. En septembre 2007, elle suit quatre mois de formation de création d'entreprise à l'AFPA de Romans. Elle s'aperçoit que son projet est réalisable. Mais en même temps, un questionnaire à la main, elle arpente le marché de Portes et les sorties d'écoles. La réponse est

nette. Il y a un réel besoin d'un tel magasin. Commence alors la recherche de locaux. Avec comme idée qu'il n'y ait point de concurrence directe trop puissante et qu'il y ait un potentiel clients. Portes semble l'endroit rêvé. Catherine réalise un dossier complet qu'elle présente en mairie et aux banques. Là voilà donc aujourd'hui avec d'autres nouveaux commerçants aux Arcades. « *C'est l'emplacement idéal. La mairie nous a beaucoup aidés dans notre installation et pour les travaux. Pour moi, c'est l'idéal* » nous dit-elle. Ô Féminin, qui s'adresse à tous les âges est ouvert depuis le 15 juillet. « *Pour un démarrage, c'est un bon démarrage* » sourit Catherine.



Changement de propriétaires

Depuis le 31 août, “le Bitos” a rouvert ses portes. La fresque où des chapeaux volettent est toujours là. Elle le restera. Mais le nom de l'établissement va changer. C'est le souhait d'Isabelle Chastel et Béatrice Fort, ses deux nouvelles propriétaires. Désormais, ce café-restaurant s'appellera “Les arcades”. Isabelle est dans le métier de la restauration depuis à peu près six ans, à Portes, à “l'Hôtel des voyageurs”. En février, elle apprend que “le Bitos” cherche de nouveaux propriétaires. Elle en parle à son amie et voisine, Béatrice, qui a une expérience dans la restauration collective et qui travailla à Océaô dans la zone des Auréats. Cela fait tilt. Dé-

part pour une belle aventure, comme elles le disent elles-mêmes. Leurs maris les soutiennent. Reste à faire le tour des banques. Le CIC de Portes dit banco. C'est donc parti. Le café restaurant du centre commercial des Arcades a donc connu un léger lifting : redécoration du bar, peintures, pose de ventilateurs et installation d'une télé. La formule du midi, en semaine, ne change pas avec un menu à 10 euros. Mais dès le vendredi soir, il y aura restauration à la carte, ainsi que le samedi midi et le samedi soir. A terme, Isabelle et Béatrice envisagent des repas à thème sur réservation et des soirées karaoké. On leur tire notre chapeau...

AMBÉRIEU EN BUGEY (01) ET PORTES-LÈS-VALENCE (26), LES DESTINS LIÉS....

Le 25 septembre 2009, Pierre Trapier a rencontré Madame Exposito, Maire d'Ambérieu en Bugey et le collectif de défense des plates-formes multimodales pour le développement du ferroviaire en présence d'élus et de responsables syndicaux de la CGT, membres du collectif. Ils ont décidé d'un plan de travail commun pour que soient inscrites dans le projet de la ligne Fret Lyon Turin, les plates-formes d'Ambérieu-Leyment et de Portes-lès-Valence. Ces plates-formes de chargement et de déchargement situées au Nord et au Sud du "nœud ferroviaire" lyonnais s'inscrivent comme des alternatives pertinentes au "tout-routier" pour que le futur Sillon Alpin capte les flux de marchandises venant du Nord et du Sud de l'Europe. Un enjeu fort pour nos territoires et le transfert modal des marchandises de la route sur des modes de transports non-polluants...

MAUVAIS COUP CONTRE SETILA

Tout est dit dans les banderolles que les Setila ont apposé sur le mur de leur usine ! Vendredi 18 septembre, le tribunal de commerce de Romans a prononcé la liquidation judiciaire pour l'entreprise textile implantée à Valence. Ce sont 113 personnes qui vont être licenciées, sans compter les emplois induits estimés à 400 environ. Près de 400 000 euros manquaient pour surmonter la crise. Setila était le dernier fabricant français de fil polyester... Ce qui en dit long sur le discours tenu le 5 octobre par le chef de l'Etat en faveur des PME. En l'occurrence, le gouvernement s'est mis aux abonnés absents et n'est aucunement intervenu auprès de la Société générale pour débloquer les fonds nécessaires au paiement des salaires et à l'achat des matières premières. Petit rappel : il y a quelques mois, des milliards d'euros publics étaient accordés aux banques...

Fin des wagons isolés ? KDI Merlin menacé !

Pollution supplémentaire et convois exceptionnels !

Le directeur de KDI Merlin, M Jacky Chazel, a été reçu par le maire. Il lui a fait part de ses inquiétudes concernant la remise en cause de l'utilisation des wagons isolés

Si KDI Merlin a déménagé de Saint-Donat pour venir s'installer à Portes, c'est qu'il y avait des branchements ferroviaires...

Actuellement, en période de crise, 3 wagons isolés arrivent dans l'entreprise de la zone industrielle de Grangeneuve directement connectée au rail. En période normale, on en dénombre 5. Soit par mois 60 à 70 wagons isolés qui transportent des poutrelles d'acier de 18 à 21 mètres de long. Si la "messagerie ferroviaire" disparaît, qu'elles en seraient les conséquences ? Comme l'a indiqué M Jacky Chazel, il y aurait des incidences néfastes pour l'environnement et le transport nécessiterait pour des camions chargés de poutrelles de grandes dimension le recours à des convois exceptionnels avec



Vu dans "Le Canard Enchaîné"
n° 4639 du 23 septembre

motards et gyrophares. D'autre part, les wagons arrivant le soir, les poutrelles sont découpées la nuit et les wagons rendus le matin, si c'était des camions, il faudrait les immobiliser...

De plus les conséquences seraient encore plus grave sur le plan économique et social. Car M Jacky Chazel ne nous le cache pas : la fin des wagons isolés, ce serait la fin probable de KDI Merlin sur Portes...

Un "non" franc et massif !

Du lundi 28 septembre au samedi 3 octobre s'est déroulé, sur l'ensemble du territoire national, un exercice inédit : la votation citoyenne contre la privatisation de la Poste, pour un débat public et un référendum sur le service postal. En France, le comité national de 62 organisations à l'initiative de cette manifestation a comptabilisé 2 123 717 personnes s'étant rendues aux urnes avec un résultat sans appel puisque 90 % des électeurs disent "non" au changement de statut de la Poste et à l'ouverture de son capital, c'est-à-dire, sa privatisation. À Portes, les habitants avaient été informés par une lettre donnant à la fois les arguments du "oui" et ceux du "non". La municipalité avait installé des urnes devant le bâtiment de la Poste, en mairie et le jeudi et le samedi sur les marchés de Portes. À chaque fois, l'occasion de vrais débats sur le devenir d'un service public cher aux Français. Là aussi les résultats sont sans appel. 1186 Portoises et Portoises ont en effet voté. On dénombre 1164 "non", 12 "oui" et 10 bulletins nuls.



Un week-end riche en événements

Le premier week-end des associations, placé sous le thème du handicap fut un moment de retrouvailles et de convivialité.

Un nouveau rendez-vous portois a été inauguré le premier week-end de septembre en présence de Pierre Trapier, maire et Claude Campagne, adjoint au maire chargé du sport et de la vie associative. Il est entièrement consacré aux associations avec, dès le vendredi, une soirée des bénévoles. Changement de date, mais aussi changement de lieu puisque l'essentiel se déroule à l'Espace Cristal. Autre changement : un thème a été donné au forum des associations, le dimanche. Ce qui correspond avec le retour, après sept années d'absence, de la journée sport pour tous, le samedi 5 septembre.



Les bénévoles des associations mis à l'honneur le vendredi 4 septembre à l'Espace Cristal

L'Espace Cristal était disposé façon cabaret pour une soirée conviviale. Elle était animée, en effet, par Joseph Cantalou qui, comme son nom ne l'indique pas, est Ardéchois. Les bénévoles, représentant une cinquantaine d'associations portaises regroupées pour le premier groupe en "anciens combattants, social-humanitaire et divers", pour le deuxième groupe en "culture et loisirs" et, pour le troisième en "sports", ont été invités à monter à tour de rôle sur la scène de l'Espace Cristal. Une soirée ponctuée de chansons et d'humour autour d'un verre et d'une collation.

Rendez-vous au dojo, le samedi matin, pour le début de la journée sport pour tous. Le judo club de Portes-lès-Valence avait déjà organisé semblable initiative l'an dernier avec Karine Point en encadrement. Cette année, avec le comité handisports de la Drôme, la séance d'entraînement se déroulait dans le cadre du judo loisirs, le samedi matin. Y participaient également des "pointures" du club comme Delphine Canel et Christophe Cadet.

L'après-midi, à la salle Georges Brassens, le comité handisports de la Drôme proposait des ateliers handisport avec vidéos,

présentation et incitation à divers matériels comme une carabine laser et des vélos soit de loisir, soit de compétition.

La journée du samedi n'était pas finie. Avec l'inauguration officielle de la salle du plateau, située au centre de loisirs des Brûlats. Elle permettait de faire le lien avec le forum des associations du lendemain. A plusieurs reprises, dans "Portes-Infos", nous avons expliqué en quoi les travaux effectués sur cette salle, non seulement correspondaient à une nécessité étant donné l'état dans lequel elle se trouvait, mais aussi s'inscrivaient dans le cadre du développement durable et de l'Agenda 21. Mais cette salle

Table ronde sur le handicap dimanche 6 septembre



Présentation de matériels handisport salle Brassens

Démonstration du fusil laser





Le public pendant le forum des associations dimanche 6 septembre



Inauguration officielle de la salle du plateau, samedi 5 septembre



Le forum était placé sous le thème du handicap



Impressionnante démonstration du Bike club de Portes

constitue également un nouveau lieu pour les associations portaises qui pourront la louer en dehors des vacances scolaires, petites ou grandes.

Placé sous le thème du handicap, le forum des associations se déroulait à l'Espace Cristal. Une navette gratuite assurait l'aller et le retour avec la place de la mai-

rie. Le spectacle était à la fois à l'extérieur et à l'intérieur. À l'extérieur pour des animations toute la journée avec des relais sur la rue Descartes et d'autres animations sportives. À l'intérieur où les associations tenaient leurs stands, l'association artistique "Emaric" proposait, dès le hall, un atelier terre pour les enfants. Mais le

début de la journée, avec l'apéritif offert par la municipalité, fut la table ronde sur le thème du handicap avec la participation de nombreuses structures chargées de ce problème.

En résumé, un week-end de retrouvailles et de convivialité qui manifeste le dynamisme des associations de la cité.

Jean Jouve s'essaye au vélo handisport

Judo handisport avec Karine Point



Le périmètre de la communauté d'agglomération adopté

Elle regroupe 11 communes et verra le jour le 1^{er} janvier 2010

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 28 septembre avec une question importante à son ordre du jour : le projet de délibération des communes sur le périmètre de la communauté d'agglomération : "Valence Agglo, Sud Rhône-Alpes".

L'agglomération valentinoise est l'une des dernières en France à ne pas avoir organisé son territoire avec une intercommunalité forte, apte à répondre aux enjeux de cohérence spatiale et économique, de solidarité jusqu'à aujourd'hui. C'est donc un retard qu'il s'agissait de combler.

Tout d'abord, le maire, Pierre Trapier rappelle la démarche engagée par les communes du bassin de vie Valentinois, visant la création d'une communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2010. Le Conseil Municipal s'est déjà prononcé (le 30 mars 2008) en faveur d'un périmètre dit "restreint" autour de Valence (environ 30 communes). Depuis, suite à des contraintes juridiques liées à l'existence de communautés de communes sur le périmètre, le processus retenu est la création au 1^{er} janvier 2010 d'une CA des communes drômoises non fédérées, puis, élargissement de la communauté d'agglomération par fusion, avec les communautés de communes existantes et notamment la communauté de communes *Rhône-Crussol*.

Par arrêté préfectoral du 31 juillet 2009, le Préfet, validant cette démarche, a arrêté le périmètre d'une CA dénommée *Valence*

Agglo Sud Rhône-Alpes comprenant 11 communes (Beaumont-lès-Valence, Bourg-lès-Valence, Chabeuil, la Baume-Cornillane, Malissard, Montélier, Montmeyran, Portes-lès-Valence, Saint-Marcel-lès-Valence, Upie et Valence).

Le conseil municipal est amené aujourd'hui à se prononcer sur ce périmètre et les statuts élaborés avec les communes partenaires. Geneviève Girard (opposition), bien que favorable à l'intercommunalité, annonce que son groupe ne votera pas la délibération en l'état, aux motifs que le périmètre ne lui semble pas pertinent (avec l'absence des communes ardéchoises de Valence Major), que le projet ne fait état d'aucune information sur les coûts et qu'il n'y a pas de projet. Pour Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint chargé de l'économie et également de l'intercommunalité, les communes ardéchoises sont bien parties prenantes du dossier. Elles siègent d'ailleurs au comité de pilotage, même si pour des questions juridiques, elles ne peuvent rejoindre tout de suite la future communauté d'agglomération. Pierre Trapier rappelle alors que l'aspect finances est lié au transfert effectif des compétences et que les simulations sont en cours.

Par 23 voix pour et 6 abstentions, le périmètre et les statuts sont adoptés.

D'autre part, dans le cadre des mesures préparatoires à l'installation de *Valence Agglo*, il appartient au conseil municipal d'élire ses délégués (au nombre de 4 prévu par les statuts) au scrutin secret.

Sont déclarés élus : Pierre Trapier 23 voix (Geneviève Girard 6 voix), Raymond Rinaldi 22 voix (Geneviève Girard 3 voix, Antoine Sarrion 3 voix), Gérard Laurent-Bourg 23 voix (Geneviève Girard 3 voix, Annie Berne 3 voix) et Jean-Michel Bochaton 23 voix (Geneviève Girard 3 voix, Sabine Tauleigne 3 voix).

Dans ce conseil municipal à l'ordre du jour copieux (vous pouvez en lire le compte rendu exhaustif sur le site Internet de la commune : www.ville-portes-les-valence.fr), Claude Campagne, maire-adjoint chargé des sports, a détaillé le montant des subventions allouées aux associations sportives (adopté à l'unanimité).

Enfin, Huguette Hely, conseillère municipale, présenta un vœu contre la privatisation de la poste, pour un débat public et un référendum sur le service postal (adopté par 23 voix et 6 abstentions du groupe de l'opposition).

Suite à la démission de Pierre Pastore, Annie Berne fait son entrée au conseil municipal. Le maire lui a souhaité la bienvenue.

Pour la coopération et les échanges

La municipalité souhaite donner une impulsion à l'action solidaire et humanitaire en créant un groupe de travail sur le thème "Coopération et échanges". Dans

le cadre de la coopération décentralisée, la municipalité souhaite étudier et soutenir des projets avec des structures implantées à l'étranger ou en France afin de

développer, créer et porter des initiatives dans ces domaines. Une commission extra-municipale verra le jour avant la fin de l'année.

Pour une prise de conscience...

Bougez autrement !

Cette année, deux événements majeurs -la Semaine de la sécurité routière et la Semaine européenne de la mobilité- ont fusionné pour créer la "semaine de la mobilité et de la sécurité routière". Elle avait pour slogan "Bougez autrement".

Bouger autrement, c'est privilégier les transports en commun ou les transports non polluants, mais c'est aussi partager la route et respecter les règles.

En matière de sécurité routière, le département de la Drôme fait figure de mauvais élève. A l'inverse de la tendance nationale qui affiche une diminution des tués (sauf en juin), le nombre de tués sur les routes drômoises au 31 août est supérieur à celui observé à la même période en 2008, année déjà très mauvaise puisqu'on déplorait 61 tués contre 40 en 2006... Et, au 6 septembre 2009, 39 personnes avaient déjà trouvé la mort sur les routes drômoises !

Dans les écoles primaires de la ville, un concours de dessins avait été organisé sur le thème "Pour toi, la sécurité routière, c'est quoi ?" Le vendredi 18 et le samedi 19, sur la place de la mairie, différents stands avaient été édifiés : contrôle des voitures, des scooters, présentation du Pédibus (lire ci-contre), des pompiers. La police municipale et la



Sécurité routière animaient un simulateur de crash, une voiture tonneau et propo-

saient des lunettes de simulation d'état d'imprégnation alcoolique...

Le samedi 19, au centre-ville, des simulations d'accidents de la route entre deux véhicules légers et avec un

scooter ont été montrées au public. De quoi faire réfléchir...

Premiers pas du Pédibus...



À l'école Voltaire

Connaissez-vous le pédibus ? Par contre les encombrements de voitures aux abords des écoles, ça, c'est connu. Eh, bien le pédibus est peut-être une solution de désengorgement. Car le pédibus correspond à un

autobus pédestre, c'est un mode de ramassage scolaire. Il s'agit d'un autobus pédestre encadré par les parents d'élèves ou autres volontaires. En juin dernier, les parents d'élèves de Voltaire, Joliot-Curie et Fernand Léger ont participé à l'enquête de mobilité. La semaine suivant la rentrée des classes, l'opération pedibus

a été lancée sur ces trois écoles. Après, tout dépend de l'organisation des parents... Pas de raison que cela ne marche pas puisqu'à Livron et Bourg-lès-Valence, cette expérience fonctionne déjà.



Élus, techniciens et adhérents de REV (Roullons en ville à vélo) le jeudi 17 septembre sont partis ensemble, de Bourg-lès-Valence à Portes-lès-Valence où ils ont été reçus en mairie, à la découverte des itinéraires empruntés par les cyclistes de l'agglomération.

Sept enjeux définis

Le Forum stratégique a permis de se projeter dans la décennie à venir.



Ce Forum stratégique s'est tenu en présence notamment de Pierre Trapier, maire, Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint chargé du développement durable, de Michel Besset du Cabinet Argos et de Pierre Szerb de l'Association Rhône-Alpes Énergie.

Le mardi 7 avril, un forum au Train-Théâtre lançait la démarche de la mise en œuvre de l'Agenda 21 sur la commune. Celle-ci s'appuyant sur une démarche citoyenne et démocratique, des ateliers de diagnostic furent mis en place.

Le mardi 15 septembre, ceux-ci rendaient compte de leurs travaux. Ils établissaient 16 enjeux. Après discussion, sept enjeux essentiels furent retenus ainsi qu'un enjeu transversal. Et, le mardi 6 octobre, le Forum stratégique, point d'orgue de ces six mois de réflexion, se tenait en la salle des mariages de la mairie.

Certains des 16 enjeux faisant déjà l'objet de nombreux projets municipaux, c'est donc autour de 7 enjeux qu'il s'agit de se projeter pour imaginer la vision du territoire de Portes dans une bonne dizaine d'années. Ce "forum stratégique" a ainsi permis de les exposer, sachant que dès la deuxième semaine de novembre, le travail concret commence sur les objectifs tracés. C'était donc la dernière séance de réflexion avant l'action.

Les sept enjeux et l'enjeu transversal

- Enjeu 1 : la lutte contre le changement climatique et les économies d'énergie
- Enjeu 2 : la maîtrise de l'aménagement du territoire (maîtrise de l'urbanisation, prise en compte des besoins en logements et des services de proximité)
- Enjeu 3 : l'amélioration des réseaux de communication et le rééquilibrage des modes de déplacement
- Enjeu 4 : l'amélioration de la vie quoti-

dienne et sociale des personnes en situation de dépendance

- Enjeu 5 : le développement de la gouvernance participative, de l'information et de l'éducation au développement durable
- Enjeu 6 : la prise en compte du développement durable par les entreprises portoises
- Enjeu 7 : le développement de l'économie sociale et solidaire
- Enjeu transversal : l'intégration systématique du développement durable dans les pratiques et politiques de la commune et son devoir d'exemplarité.

On peut d'ores et déjà remarquer que certains de ces enjeux ont déjà commencé à être mis en pratique par la municipalité comme la salle du plateau du centre de loisirs, l'aménagement du bois de la Chaffine en chantiers d'insertion, la rénovation de la salle Fernand Léger en cours, la mise en place de conseils de quartier... Tout cela, se fondant sur ces sept enjeux devrait donc connaître un coup d'accélérateur en fonction de cette feuille de route.

AGENDA 21 : DES FINANCEMENTS EUROPÉENS ET NATIONAUX

Nécessitant un travail important et de longue haleine, la municipalité a retenu au début de l'année un assistant extérieur dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 local. Chargé d'animer les ateliers participatifs ainsi que les forums ouverts à toute la population, le bureau d'études ARGOS, implanté à Grenoble, accompagnera la commune jusqu'au bout de la démarche.

Basées sur les dépenses relatives aux prestations du bureau d'études, aux frais de communication ainsi qu'aux frais de formation des services municipaux sur les enjeux du Développement durable, des demandes de subvention ont été formulées auprès de l'Union Européenne et de l'Etat, à travers la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

S'élevant à 32 785 €, le financement accordé par l'Union Européenne couvre 40 % des dépenses ci-dessus et s'inscrit dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Quant à la DREAL, elle attribue à la commune une subvention de 15 000 € soit plus de 18 % du montant total des dépenses, le reste étant financé par le budget communal.

En cas d'orage, on tire la chasse d'eau !

Le bassin d'orage a été restructuré cet été

Gérée par le SIARP (Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la région de Portes-lès-Valence), la station d'épuration a été en travaux de la mi-juin à début septembre. Son but : résorber le problème d'évacuation des boues en fond de bassin après l'évacuation des eaux stockées.

La station d'épuration a connu, depuis 2005, différents travaux afin d'en améliorer le fonctionnement. Après une visite guidée lors de la matinée portes ouvertes, Raymond Rinaldi, président du SIARP (*), en fera l'historique.

En 2005, trois agitateurs complémentaires sont installés. En 2006, des modifications sont apportées pour améliorer l'efficacité mais le maintien des zones de dépôts est constaté. En 2007, l'agitateur du premier compartiment est remplacé par un de plus grande capacité. Ceci améliore le nettoyage du radier (la plate-forme maçonnée du fond), mais sans que cela permette de résoudre complètement le problème de façon durable.

En 2008, il est décidé de résorber le problème des dépôts en fond de bassin d'orages. Des

travaux de restructuration sont alors décidés. Ils ont été effectués cet été pour un coût global TTC de 344 790 €. Ceux-ci ont consisté à agrandir la fosse de réception, à poser des augets basculants et à installer des lances à incendie. Comme une chasse d'eau...

() L'on notait également la présence de Pierre Trapier, maire, Jean-Michel Bochaton, Gérard Laurent-Bourge, maire-adjoints, Marie Josée Faure, conseillère générale, maire de Beauvallon ainsi que des représentants de Véolia eau.*



Lors de l'allocation de Raymond Rinaldi

Leur ville leur doit aussi ses fleurs

En juin, un jury passe de maisons en maisons, arpente les rues, observe les balcons. Il est chargé d'établir les résultats du concours des maisons fleuries. Le vendredi 25 septembre, en la salle des mariages de la mairie, se tenait la réception en l'honneur des nombreux promus.

À cette occasion, Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint chargé notamment de l'environnement et du développement durable (*) souligna à quel point, à leur façon, ces amoureux des beaux jardins contribuaient à l'embellissement de la cité. Il mit

l'accent sur le danger que pose à la nature l'usage des pesticides et insecticides. Pour sa part, le service des espaces verts de la mairie a considérablement réduit leur usage.

Au printemps, une réunion se tiendra avec les jardiniers individuels pour leur expliquer l'usage de solutions alternatives.

() L'on notait également la présence de Gérard Laurent-Bourge, Claude Campagne, maire-adjoints, Nelly Dupessey et Huguette Helly, conseillères municipales.*



Quand Michel Algisi revient dans son club...

Avec lui, que le judo semble simple et aérien !

En septembre 2007, l'un des plus hauts gradés du judo français a pris sa licence au judo club portois. Michel Algisi, septième dan, ancien international, responsable national des katas, formateur national, juge international était le vendredi 25 et

le samedi 26 à Portes pour un stage de judo et un stage de katas qui sont l'essence du judo et du jujitsu.

Si Michel Algisi a pris sa licence à Portes, c'est en raison d'une amitié qui s'est nouée au fil des stages de formateurs que suivent Gérard Chatain, entraîneur du club et Annie Salvador, sa présidente. Michel anime des stages dans tout l'Hexagone et chacun de ses dé-

placements amène beaucoup de monde car son expérience et sa pédagogie sont réputées. Avec lui, que le judo semble simple et aérien ! Cinquante judokas le vendredi soir, autant le samedi matin auxquels s'étaient joints des jujitsukas. On était venus, pour ce stage de katas d'Aix-les-Bains, d'Annecy, de Romans, de Crest, de la Voulte, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, du judo club duxois, de Satillieu, de Grenoble, de Crolles, de Meylan, de Bourged-Péage, de Valence, de Sauzet ! Frédéric Rouhet et Stéphane Cano ont fait une démonstration époustouflante du katameno kata (immobilisations, étranglements et clefs soit les principes de base du judo au sol). Ils représenteront la France à la coupe du monde des katas qui s'est déroulée à Malte le 18 octobre.



De gauche à droite : Christophe Cadet, entraîneur, Annie Salvador, présidente du judo club portois, Michel Algisi et Gérard Chatain, entraîneurs.

L'USEP-Portes a pris son envol

Mercredi 23 septembre : l'USEP-Portes accueille ses premiers pratiquants. Et déjà, cette école municipale des sports, animée par Stéphane Coutelier, Nicolas Penelon et Fanny Merland, a fait le plein. 155, ils sont 155 inscrits pour cette rentrée ! Un chiffre auquel on ne s'attendait pas, nous souffle Stéphane Coutelier. C'est donc qu'il y avait un besoin. Mais, tient à préciser le responsable des éducateurs sportifs, pas question de frayer dans les eaux des clubs sportifs. Lui voit plutôt cette école municipale des sports comme une plateforme d'orientation vers des disciplines sportives dans lesquelles les enfants se

sentiront à l'aise. Car on va tâter un peu de tout. Jusque décembre, ce sera cirque, basket, acrosport, foot, rugby, ultimate (sport collectif utilisant le frisbee) ; de janvier à mars, on s'initiera au futsal et au badminton ; de mars à fin mai, le programme prévoit de la gym, du tennis et de l'athlétisme ; début juin coïncidant avec l'ouverture de la piscine, les jeunes de l'USEP-Portes se mettront à la natation et au water polo. Ces séances d'entraînement se déroulent au

gymnase Delaune, au stade Coullaud, au tennis club, au stade de l'école Fernand Léger et à la piscine.

Pour les vacances de la Toussaint, du lundi 26 au vendredi 30 octobre, un stage sportif est organisé par l'école municipale des sports. Le matin sera consacré au hand-ball et les après-midi à la découverte d'une activité (judo, badminton, course d'orientation, base ball, cirque). Coût du stage : 30 €. Inscriptions à partir du lundi 5 octobre à la Maison des associations. Capacité maximale d'accueil du stage : 24 enfants.



En avant, cours !

Le Challenge Alain Hartz fête ses trente ans.

Le dimanche 15 novembre se tiendra la trentième édition du challenge Alain Hartz, ouvert au "sport adapté" et à l'handisport. Ce sera leur 7^{ème} participation qui servira pour le championnat régional qualificatif en vue du championnat de France.

Le circuit de 7,920 km est ouvert aux coureurs né-es-s en 1993 et avant. Les 15,980 km se font en deux tours de circuit. Ce parcours est réglementé. En effet, la Fédération française d'athlétisme interdit aux cadet-tes-s né-es-s en 1992 et 1993 de courir sur une distance supérieure à 15km.

Pour participer, il faut être titulaire d'une licence en cours de validité des Fédérations françaises d'athlétisme (compétition, loisir santé running, passrunning, triathlon) sport chrétien, de l'UFOLEP et de la FSGT. Pour ceux et celles qui ne possèdent pas l'une de ces licences, il leur faut produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant d'au moins un an.

À titre d'essai, un chronométrage électronique sera utilisé. Le challenge Alain Hartz est remis en jeu chaque année. Il est décerné à l'association la plus représentée sur les deux boucles. Il est acquis définitivement à l'association qui l'aura remporté trois fois consécutivement.

Les courses proposées aux enfants et adolescents des écoles et associations portoises, se déroulent à proximité de l'ancien cimetière, rue Voltaire. À l'issue des parcours, le trophée Jean-Claude Ambrogelly est remis à l'association la plus représentée.

Renseignements et inscriptions : 06 89 68 62 97

Bientôt le téléthon 2009 !



Le téléthon portoïis en est à sa douzième édition. Le jeudi 1^{er} octobre à la salle Iffly de la Halle des sports, une réunion s'est tenue afin de peaufiner le programme complet de cette manifestation qui se déroulera le vendredi 4 décembre (loto en soirée à

l'Espace Cristal) et le samedi 5 décembre (toute la journée place de mairie et repas dansant le soir à l'Espace Cristal). Nous reviendrons plus en détail sur le programme complet du téléthon portoïis dans une prochaine édition.

CHALLENGE ALAIN HARTZ DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2009

KM EXACT
1 boucle : 7,920 km
2 boucles : 15,980 km
Départ : Mairie
Arrivée : salle Brassens

SPORT ADAPTÉ

- DÉPART DIVISION 3 2 km
- DÉPART DIVISION 2 4 km
- DÉPART DIVISION 1 7,920 km ou 15,980 km
- ARRIVÉE TOUTES DIVISIONS SALLE BRASSENS

R Ravitaillement

Résultats, sur le site de la mairie : <http://www.ville-portes-les-valence.fr>

PORTES CITOYENNE

Votre journal, le Portes infos, est le reflet de l'implication des Portois-es dans notre ville. Sur tous les dossiers, votre parole compte et est déterminante. Nous avons confiance en la capacité des citoyens pour faire avancer les dossiers. Nous sommes toujours plus forts ensemble, habitants, élus, responsables associatifs, acteurs économiques et sociaux. Les initiatives à Portes connaissent un vrai succès et répondent à vos préoccupations. Continuons.

Alerte ! L'État et Balladur attaquent les communes !

L'UMP et le Nouveau Centre veulent imposer le projet de loi Balladur dit « réforme des collectivités ». A marche forcée, en catimini, le Président de la République veut étrangler les communes et les obliger à mettre en œuvre des orientations de droite, libérales. Que dit ce projet de loi ?

Les régions et les départements seraient supprimés et les communes intégrées dans de très grandes métropoles.

Les préfets peuvent, seuls, intégrer de force une commune dans une intercommunalité ! Ils pourraient dicter aux collectivités des orientations, contraires aux choix démocratiques des citoyens.

Avec ce projet, c'est moins de service public donc moins de services rendus à la population.

100 000 élus locaux devraient disparaître éloignant toujours plus les lieux de décision des citoyens. Les élus de notre groupe municipal, profondément attachés à la proximité avec vous et au lien particulier tissé entre la Mairie et les Portois, tiennent à vous alerter.

Plus que jamais, il nous faut continuer à promouvoir la démocratie participative, l'écoute, la prise de parole.

Nous soulignons l'important travail engagé par la nouvelle majorité municipale pour mettre en place la démocratie participative, soucieuse du concret et de l'intérêt général. Avec la constitution de nouveaux comités de quartiers, avec la possibilité pour chacun d'être associé aux choix essentiels touchant à notre vie, nous voulons avec vous, construire une ville plus humaine et proche des préoccupations de chacun.

Les 15 élus du Groupe "Communiste, Citoyen et Républicain". groupecrc.portes@yahoo.fr

Portes ville de gauche

Dans une équipe municipale de gauche, le groupe Socialiste et Apparentés ne marche pas derrière ou devant, mais à côté de vous, au sein de sa majorité municipale. Les résultats des dernières élections ont confirmé l'ancrage à gauche de notre ville, l'ancrage à toutes les gauches, n'en déplaise aux groupies de notre Président.

Mais être de gauche, cela veut dire aussi être à l'écoute, même si l'écoute aborde le thème de l'insécurité. L'absence de Police, la nuit et le week-end, a laissé le champ libre aux incivilités et à l'insécurité cet été. Et cela, nous considérons que c'est intolérable.

Intolérable ce climat malsain, intolérable que les autorités ne nous entendent pas. Il va falloir repartir au combat, convaincre, insister. Nous demandons expressément l'ouverture 24h/24 du commissariat et des effectifs supplémentaires.

Entendez-nous Monsieur le Préfet. Entendez également la détresse des "Setila" : ils sont broyés par la mondialisation et les banques, broyés par la religion du fric et des dividendes, ils ont été bernés par des bonimenteurs de toute taille.

Entendez les, vous qui représentez l'État ; leur combat est digne et juste.

Ne laissez pas des pans entiers de notre économie s'envoler en fumée, et des familles s'enliser dans le dénuement. Il s'agit d'humains dont nous parlons et non pas de pions jetables au gré des déplacements de capitaux.

**Thierry Leconte, Conseiller Municipal.
Membre du Groupe Socialiste et Apparentés,
Démocratie et Citoyenneté**

ENSEMBLE POUR L'AVENIR

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli Annie Berne, pour sa première participation au conseil municipal, le lundi 25 septembre, en remplacement de notre ami Pierre Pastore, qui, pour des raisons professionnelles, a souhaité mettre fin à son mandat d'élu.

C'est donc une nouvelle conseillère municipale riche d'une expérience associative au sein du Foot Club Portois, de qualités professionnelles reconnues puisqu'elle est vice-présidente du groupe "Femmes du BTP Drôme Ardèche", qui siègera à nos côtés désormais et qui prendra sa place dans les différentes commissions municipales pour que l'opposition portoise soit toujours représentée.

Nous tenons par cette colonne à dire merci à Pierre pour tout ce qu'il a donné à Portes-lès-Valence, durant le mandat précédent en tant que 1^{er} adjoint.

Son engagement, son sens de l'intérêt général, ses interventions toujours justes pour combattre toute forme d'injustice, de despotisme, de mauvaise foi, nous manqueront.

Mais nous savons qu'Annie, avec son sens de l'engagement, saura, à nos côtés, vous défendre comme il se doit.

Merci Pierre. Bienvenue Annie.

Dans le souci de l'intérêt des portois, nous avons été très surpris de la façon dont notre maire a fait valider un vœu sur le devenir de la Poste, sans attendre l'issu du référendum organisé sur la commune, afin d'y inclure le résultat, pour que la décision, ne soit pas uniquement celle du conseil municipal mais bien aussi le vœu de la population. Nous jugeons cette pratique comme un déni de démocratie.

**Le groupe d'opposition portoise.
Pour nous joindre : groupe-opposition-portoise@laposte.net**

SEMAINE BLEUE PROGRAMME DU 19 AU 24 OCTOBRE

- **Lundi 19** - À 15 h, Colloque sur la nutrition, salle Brassens - À 15 h, animation musicale, résidence L. Michel et Géronnines.
- **Mardi 20** - De 15 h 30 à 17 h, Théâtre Forum, salle Brassens.
- **Mercredi 21** - À 14 h 30, Gala interculturel et intergénérationnel, au Train-Théâtre - À 20 h 30, film "Dans tes bras" au Train-Cinéma.
- **Jeudi 22** - À 14 h, Forum du bien vieillir, à 14 h 30, table ronde, à 15 h 30, présentation et échange sur la réforme des tutelles, à l'Espace Cristal - À 16 h, animation musicale à la maison de retraite, Les Chênes - À 20 h 30, film "Dans tes bras", au Train Cinéma
- **Vendredi 23** - De 10 h à 17 h, initiation internet à la MJC, inscriptions au CCAS - À 21 h, film "La première étoile" au Train-Cinéma
- **Samedi 24** - À 15 h, théâtre amateur, au Train-Théâtre - À 21 h, film "Dans tes bras" au Train-Cinéma

INSCRIPTIONS AU REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas annuel offert aux anciens de la commune, âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints aura lieu dimanche 29 novembre à l'Espace Cristal, avenue Charles de Gaulle. Chaque personne concernée est invitée à déposer ou retourner en mairie le coupon réponse qui lui a été adressé par courrier. Les personnes nées en 1939 et non inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie pour y participer. Les inscriptions sont ouvertes du 12 octobre au 13 novembre, à l'accueil de la mairie, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. : 04 75 57 95 00

GRIPPE A, QUELLE ATTITUDE À ADOPTER ?

La nouvelle grippe A(H1N1) est une infection qui se transmet maintenant d'homme à homme. Sa transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière. Il est donc conseillé de

respecter les mesures d'hygiène de base pour se protéger :

- Éviter tout contact avec une personne malade
- Se laver régulièrement les mains au savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique
- Se couvrir la bouche ou le nez quand on tousse, se mouche, expectore ou éternue, avec un mouchoir à usage unique (à jeter dans une poubelle fermée si possible) ou avec le bras, la manche, ou avec les mains (s'il est possible de se laver les mains immédiatement après).

En cas de symptôme grippal, il est recommandé de prendre contact avec son médecin traitant qui est habilité à établir le diagnostic et à procéder, si nécessaire, à l'orientation et à la prise en charge rapide du malade. Suite à la circulaire du Préfet de la Drôme, les écoles de la commune ainsi que la crèche ont été informées des dispositions à prendre envers les familles et les enfants. Même si le virus apparaît plus bénin que prévu, mieux vaut être informé dans les écoles et sur les lieux de travail quant aux conduites à suivre.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :
www.drome.pref.gouv.fr
www.pandemie-grippale.gouv.fr

5^{ÈME} FOIRE AUX VINS

Organisée par le Comité des fêtes, la 5^{ème} foire aux vins se tiendra à l'Espace Cristal le samedi 31 octobre (de 10 h à 20 h) et le dimanche 1^{er} novembre (de 10 h à 19 h). Cinquante exposants y exposeront leur production vinicole (cette année la carte des vins s'agrandit) et on y trouvera des expositions de poteries et de sculptures réalisées à partir d'instruments agricoles.

FORMATION AU DÉFIBRILLATEUR

Une formation plus compétente concernant l'utilisation du défibrillateur aura lieu le samedi 3 octobre de 10 h à 12 h à la grande salle de la halle des sports. Cette formation est destinée aux utilisateurs de la halle des sports.

AU TRAIN-THÉÂTRE 04 75 57 14 55 www.train-theatre.com

- **Mardi 10 novembre** à 20 h 30 : **Elsa Gelly** chante Vincent Roca et **Chtriky** (chanson tout court),
- **Jeudi 12 novembre** à 20 h 30 : **Souad Massi** (chanson aux senteurs envoûtantes),
- **Mardi 17** à 20 h 30 et **mercredi 18 novembre** à 18 h 30 : **Compte de Faits** (cirque et théâtre),
- **Jeudi 19 novembre** à 20 h 30 : **La Grande Sophie** (chanson pop plus calme), 1^{ère} partie : **Skye**

AU TRAIN-CINÉMA 08 92 68 01 43 traincine@train-theatre.com

Prochainement :

- **Micmacs à tire-larigots** à partir du 28 octobre
 - **L'armée du crime** à partir du 28 octobre
 - **Rien de personnel** à partir du 4 novembre
 - **La traversée du temps** à partir du 4 novembre
- Résumé des films et horaires au 08 92 68 01 43 (0,34 ct € la mn).

CLUB AMBROIZE CROIZAT

OCTOBRE

Vendredi 23 : Pétanque, à 13 h 30 au foyer

Vendredi 23 : Soupe au lard, à 19 h salle Brassens

Jeudi 29 : Repas "sortie au Thaïti", 11 h, au foyer

NOVEMBRE

Vendredi 6 : Belote, 13 h 30 au foyer

Jeudi 12 : Anniversaires, 14 h au foyer

Mardi 17 : Journée démo pro-confort, 9 h 30 au foyer

Mercredi 18 : Belote, 13 h 30 au foyer.

Vendredi 20 : "Âge tendre et tête de bois", 13 h au foyer (car)

Renseignements :

04 75 57 11 09 - 04 75 57 30 69

TROIS MOIS DE BUS GRATUITS POUR LES SALARIÉS

Le réseau CTAV lance une opération découverte destinée aux salariés du secteur privé : 3 mois de bus gratuits. 3 mois pour essayer un mode de déplacement doux pour l'environnement et pour le budget du ménage, 3 mois pour vous convaincre que le réseau de bus de votre agglomération peut répondre à vos besoins et vous emmener partout. Après ces 3 mois de bienvenue, vous serez convaincus et choisirez sans doute de continuer à prendre le bus. Alors l'abonnement ne coûtera que 16 € par mois (auxquels s'ajoutent 16 € remboursés par l'employeur selon le décret N°2008-1501). Attention, ceci est une offre sans aucun engagement, elle est réservée aux nouveaux clients (personnes n'ayant jamais eu de cartes CTAV) pour toute souscription avant le 31 décembre.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Clara François,
Souhane Sdiri--Boinilla,
Joann Chelles,
Mélina Darwichian,
Louka Rouvier,
Léna Bianchi,
Isaline Agier,
Hamza El Khaddar,
Zayneb Herzi,
Nathan Moulin

Mariages :

François Girard
et Marie-Claire Delhomme,
Cyril Drevetton
et Audrey Michoud,
Christophe Perret
et Céline Sauthier

Décès :

Georges Desbrun,
Henry Bessy,
Marguerite Feytout née Plantier,
Jean Reille,
Emilie Tracol née Alibert,
Marie Flandin née Avoic,
El Hadj Kebir,
Paulette Mouron née Charras,
Rose Velay née Rossi,
René Avon.

RÉVEILLON SOLIDAIRE

Jeudi 24 décembre

Espace Cristal à 20 h 30



**Le CCAS de Portes-
lès-Valence organise
un grand repas solidaire
avec convivialité
et bonne humeur.**

**Réservations
auprès du CCAS
du 19 octobre
au 30 novembre**

PLACES LIMITÉES



**Gratuit pour les moins de 16 ans,
plus de 16 ans : 10 à 25 € suivant les ressources
(prévoir l'avis d'imposition 2008)**